MAIRIE DE SOLLIES-VILLE FICHE POUR LE PAIEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

A RAMENER A LA MAIRIE AVEC LE PAIEMENT DU MARDI 4 FÉVRIER 2025

NOM	Prénc	om		
CLASSE				
	MOIS DE	: FÉVRIER	2025	
	LUNDI	3	24	
	MARDI	4	25	
	JEUDI	6	27	
	VENDREDI	7	28	
Pensez à déduire le repas	de la grève du	<mark>05 décem</mark>	ore 2024 s	si vous ne l'avez pas déjà fait
8 repas à 3.45 € = 27.60 €				
Ou repas à 3.45 € =				
PAIEMENT PAR : CHEQUE (A l'ordre de : Trésor Public)				
☐ ESPECES (merci de faire l'appoint – paiement obligatoire au régisseur)				
				semaine qui suit la date de repas, le mois entier sera à
<mark>régler.</mark>				
Merci d'indiquer au dos du	<mark>chèque : nom, p</mark>	rénom et	<mark>classe de</mark>	<u>l'enfant.</u>
SOLLIES-VILLE, le			SIGNATURE,	